

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -11 - 04

Séance du 20 novembre 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 5

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, Messieurs,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOILLARD,
ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

EXERCICE 2019

COMMUNE - PORTS

Etaient représentés :

Adjoints : Madame Andrée SAMAT (procuration à Monsieur le
Maire), Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur
Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
(procuration à Madame Christine MANFREDI)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO, Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

*A ce point de l'ordre du jour Madame Amandine CIDALE,
Conseiller Municipal, est présente*

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20181120-DEL20181104-DE
Date de télétransmission : 22/11/2018
Date de réception préfecture : 22/11/2018

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires de l'exercice 2019, sur la base du rapport ci-annexé.

Le rapport et ses annexes, établis en application des dispositions législatives, remis en amont de la séance et joints à la note de synthèse, constituent le support du débat et contiennent les éléments suivants, pour l'ensemble des budgets de la Commune et des Ports :

- ❖ orientations budgétaires,*
- ❖ engagements pluriannuels et besoins de financement*
- ❖ structure et gestion de la dette.*
- ❖ présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses de personnel, des rémunérations, de l'organisation du temps de travail.*

Monsieur le Maire rappelle le principe du Débat d'Orientation Budgétaire et expose les priorités et les principales orientations budgétaires.

Le débat a donc lieu sur la base du rapport ci-annexé.

Le Conseil Municipal prend acte à l'UNANIMITE du rapport d'orientation budgétaire – Exercice 2019

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY